

Liste V  
Canada

84 - 26

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8420.91	-Parties :					
	--Cylindres					
8420.91.10	----Rouleaux de calandre à glacer se composant d'un noyau d'acier rempli de disques de papier ou de textile, du type utilisé avec les calendres à papier et autres laminoirs à papier	10,2 %, CS	6,7 %			1999
8420.91.20	----Cylindres moulés en sable, cylindres en fonte trempé en coquilles du type utilisé avec les calendres à papier ou autres laminoirs à papiers	En fr., CS	En fr.			
	----Autres :					
8420.91.91	-----Des marchandises du n° tarifaire 8420.10.10	En fr., CS	En fr.			
8420.91.92	-----Des marchandises du n° tarifaire 8420.10.90	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8420.99	--Autres					
8420.99.10	----Cylindres de machines à papier formés par moulage centrifuge	En fr., CS	En fr.			
	----Autres :					
8420.99.91	-----Des marchandises du n° tarifaire 8420.10.10	En fr., CS	En fr.			
8420.99.92	-----Des marchandises du n° tarifaire 8420.10.90	9,2 %, CS	6,1 %			1999
84.21	<b>Centrifugeuses, y compris les essoreuses centrifuges; appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz.</b>					
	-Centrifugeuses, y compris les essoreuses centrifuges :					
	--Écrémeuses					
8421.11.00		En fr., CS	En fr.			

Liste V  
Canada

84 - 27

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8421.12.00	--Essoreuses à linge	En fr., CS	En fr.			
8421.19	--Autres					
8421.19.10	---À force motrice, du type à cuve ou tubulaire, pour l'extraction ou le raffinage d'huiles de poisson	En fr., CS	En fr.			
8421.19.20	---Pour la vérification de la matière grasse, du lait ou de la crème	En fr., CS	En fr.			
8421.19.30	---Centrifugeuses de laboratoires, devant être utilisées par les industries qui font le traitement, la fusion ou l'affinage des minerais, des minéraux ou des métaux	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8421.19.90	---Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
8421.21.00	-Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides :					
8421.21.00	---Pour la filtration ou l'épuration des eaux	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8421.22.00	---Pour la filtration ou l'épuration des boissons autres que l'eau	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8421.23.00	---Pour la filtration des huiles minérales dans les moteurs à allumage par étincelles ou par compression	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8421.29	--Autres					
8421.29.10	---Filtres-presses devant être utilisés dans l'exploration, la découverte, la mise en valeur, l'entretien, l'essai, l'épuisement ou la mise en exploitation de puits de pétrole ou de gaz naturel	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8421.29.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 28

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8421.31	---Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz :					
	---Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression					
8421.31.10	-----Épurateurs d'air devant servir à la fabrication de chargeuses à direction différentielle de la position n° 84.29	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8421.31.90	-----Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8421.39	---Autres					
8421.39.10	-----Séparateurs d'air des types utilisés dans le traitement, la fusion ou l'affinage des minerais, des métaux ou des métaux	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8421.39.90	-----Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
	---Parties :					
8421.91	---De centrifugeuses, y compris d'essoreuses centrifuges					
8421.91.10	-----Des marchandises des n°s tarifaires 8421.11.00, 8421.12.00 ou 8421.19.20	En fr., CS	En fr.			
8421.91.20	-----Des marchandises des n°s tarifaires 8421.19.10 ou 8421.19.90	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8421.91.30	-----Des marchandises du n° tarifaire 8421.19.30	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8421.99	---Autres					
8421.99.10	-----Des marchandises des n°s tarifaires 8421.29.10 ou 8421.39.10	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8421.99.20	-----Des marchandises des n°s tarifaires 8421.23.00 ou 8421.31.90	9,2 %, CS	6,1 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 29

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8421.99.30	--- Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8421.21.00, 8421.22.00, 8421.29.90, 8421.31.10 ou 8421.39.90	9,2 %, CS	6,1 %			1999
84.22	<b>Machines à laver la vaisselle; machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients; machines et appareils à remplir, fermer, capsuler ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à emballer ou à gazéifier les boissons.</b>					
	- Machines à laver la vaisselle :					
8422.11	-- De type ménager					
8422.11.10	---- Machines à laver la vaisselle électriques de comptoir	En fr., CS	En fr.			
	---- Autres :					
8422.11.91	----- Machines à laver la vaisselle électriques portatives	12,5 %, CS	8,2 %			1999
8422.11.99	----- Autres	14,1 %, CS	9,2 %			1999
8422.19.00	-- Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8422.20	- Machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients					
8422.20.10	---- Machines à nettoyer des bouteilles, des types utilisés dans l'industrie des boissons; machines à nettoyer les bouteilles ou les bidons à lait	En fr., CS	En fr.			
8422.20.90	---- Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 30

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8422.30	<b>--Machines et appareils à remplir, fermer, capsuler ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; appareils à gazéifier les boissons</b>					
8422.30.10	---Machines à remplir ou à capsuler les bouteilles des types utilisés dans l'industrie des boissons; machines à agraffer, brocher ou clouer agrafeuses, brocheuses ou cloueuses, des types utilisés pour fermer ou sceller les contenants; machines à remplir et à fermer, des types utilisés dans l'industrie laitière; machines à empaqueter du tabac, des cigares ou des cigarettes; machines à empaqueter, des types utilisés dans la préparation de la volaille; machines combinées à ensacher ou à emboîter et peser et machines à remplir utilisées pour les fruits frais ou légumes frais à partir du basculateur, de la table d'alimentation, d'un compartiment ou de la trémie jusqu'à la fermeture des boîtes ou des sacs	En fr, CS	En fr.			
8422.30.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8422.40	<b>--Machines et appareils à empaqueter ou emballer les marchandises</b>					
8422.40.10	---Machines à mettre en paquets ou à attacher les fleurs coupées, les légumes ou les plants de pépinière	En fr, CS	En fr.			
8422.40.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8422.90	<b>--Parties</b>					
8422.90.10	---Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8422.11.10, 8422.20.10, 8422.30.10 ou 8422.40.10; butoirs, bras gicleurs et turbines, tringles ou glissières, ensembles loquets, ensembles témoins lumineux, ensembles gicleurs, cuves et grilles d'aération, boutons poussoirs, boutons de commande ou paniers à couvercles pour les marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8422.11.91, 8422.11.99 ou 8422.19.00	En fr, CS	En fr.			

Liste V  
Canada

84 - 31

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
	---Autres :					
8422.90.91	----Des marchandises des n <sup>os</sup> 8422.11.91, 8422.11.99 ou 8422.19.00	9,5 %, CS	6,3 %			1999
8422.90.99	----Autres	9,5 %, CS	6,3 %			1999
84.23	<b>Appareils et instruments de pesage, y compris les bascules et balances à vérifier les pièces usinées, mais à l'exclusion des balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins; poids pour toutes balances.</b>					
8423.10.00	- Pèse-personnes, y compris les pèse-bébés; balances de ménage	10,2 %, CS	6,7 %			1999
8423.20.00	- Bascules à pesage continu sur transporteurs	10,2 %, CS	6,7 %			1999
8423.30.00	- Bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses	10,2 %, CS	6,7 %			1999
	- Autres appareils et instruments de pesage :					
8423.81.00	-- D'une portée n'excédant pas 30 kg	10,2 %, CS	6,7 %			1999
8423.82.00	-- D'une portée excédant 30 kg mais n'excédant pas 5.000 kg	10,2 %, CS	6,7 %			1999
8423.89.00	-- Autres	10,2 %, CS	6,7 %			1999
8423.90.00	- Poids pour toutes balances; parties d'appareils ou instruments de pesage	10,2 %, CS	6,7 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 32

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
84.24	Appareils mécaniques (même à main) à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre; extincteurs, même chargés; pistolets-aérogaphes et appareils similaires; machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires.					
8424.10.00	- Extincteurs, même chargés	10,2 %, CS	6,7 %			1999
8424.20	- Pistolets aérogaphes et appareils similaires					
8424.20.10	--- Pour distribuer la poussière de pierre dans les mines	En fr., CS	En fr.			
8424.20.90	--- Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8424.30.00	- Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8424.81.00	- Autres appareils :					
8424.81.00	--- Pour l'agriculture ou l'horticulture	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8424.89.00	--- Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8424.90	- Parties					
8424.90.10	--- Des marchandises du n° tarifaire 8424.10.00	10,2 %, CS	6,7 %			1999
8424.90.20	--- Des marchandises du n° tarifaire 8424.20.10	En fr., CS	En fr.			
8424.90.30	--- Des marchandises du n° tarifaire 8424.81.00	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8424.90.40	--- Des marchandises des n°s tarifaires 8424.20.90, 8424.30.00 ou 8424.89.00	9,2 %, CS	6,1 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 33

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
84.25	Palans; treuils et cabestans; crics et vérins.					
	-Palans :					
8425.11.00	--À moteur électrique	9,2 %, CS	En fr.			1999
8425.19.00	--Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
8425.20	-Treuils assurant la remontée et la descente des cages ou skips dans les puits de mines; treuils spécialement conçus pour mines au fond					
8425.20.10	---Treuils assurant la remontée et la descente des cages ou skips dans les puits de mines	9,2 %, CS	En fr.			1999
8425.20.20	---Treuils spécialement conçus pour mines au fond	En fr., CS	En fr.			
	-Autres treuils; cabestans :					
8425.31.00	--À moteur électrique	9,2 %, CS	En fr.			1999
8425.39	--Autres					
8425.39.10	---Treuils automoteurs; treuils hydrauliques ou treuils pour la diagraphie de puits, d'une capacité excédant 27.216 kg; ce qui précède devant servir avec les tracteurs des n <sup>os</sup> tarifaires 8701.30.10 ou 8701.90.19	En fr., CS	En fr.			
8425.39.90	---Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
	-Crics et vérins :					
8425.41.00	--Élévateurs fixes de voitures pour garages	9,2 %, CS	En fr.			1999
8425.42.00	--Autres crics et vérins, hydrauliques	9,2 %, CS	En fr.			1999



Liste V  
Canada

84 - 34

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8425.49.00	--Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
84.26	Bigues; grues et blondins; ponts roulants, portiques de déchargement ou de manutention, ponts-grues, chariots-cavalliers et chariots-grues.  -Ponts roulants, poutres roulantes, portiques, ponts-grues et chariots-cavalliers :					
8426.11.00	--Ponts roulants et poutres roulantes, sur supports fixes	9,2 %, CS	En fr.			1999
8426.12.00	--Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavalliers	9,2 %, CS	En fr.			1999
8426.19.00	--Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
8426.20.00	-Grues à tour	9,2 %, CS	En fr.			1999
8426.30.00	-Grues sur portiques  -Autres machines et appareils, autoproulsés :	9,2 %, CS	En fr.			1999
8426.41.00	--Sur pneumatiques	9,2 %, CS	En fr.			1999
8426.49.00	--Autres  -Autres machines et appareils :	9,2 %, CS	En fr.			1999
8426.91.00	---Conçus pour être montés sur un véhicule routier	9,2 %, CS	En fr.			1999
8426.99.00	---Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999

Liste V  
Canada

84 - 35

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
84.27	Chariots-gerbeurs; autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage.					
8427.10.00	-Chariots autopropulsés à moteur électrique	9,3 %, CS	6,2 %			1999
8427.20	-Autres chariots autopropulsés					
8427.20.10	--- Chariots pour usines ou entrepôts, actionnés par du gaz à pétrole liquéfié	9,4 %, CS	6,2 %			1999
8427.20.90	--- Autres	9,3 %, CS	6,2 %			1999
8427.90.00	-Autres chariots	9,3 %, CS	6,2 %			1999
84.28	Autres machines et appareils de levage, de chargement, de déchargement ou de manutention (ascenseurs, escaliers mécaniques, transporteurs, téléphériques, par exemple).					
8428.10.00	-Ascenseurs et monte-charge	9,2 %, CS	En fr.			1999
8428.20	-Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques					
8428.20.10	--- Des types agricoles ou horticoles	En fr., CS	En fr.			
8428.20.90	--- Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
8428.31.00	-Autres appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises :					
	--- Spécialement conçus pour mines au fond ou pour autres travaux souterrains	9,2 %, CS	En fr.			1999
8428.32	--- Autres, à benne					
8428.32.10	--- Des types agricoles ou horticoles	En fr., CS	En fr.			

Liste V  
Canada

84 - 36

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8428.32.90	---Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
<b>8428.33</b>	<b>---Autres, à bande ou à courroie</b>					
8428.33.10	---Des types agricoles ou horticoles; transporteurs à bois de placage spécialement conçus pour être employés avec les appareils automatiques pour bobiner ou débobiner le bois de placage	En fr., CS	En fr.			
8428.33.90	---Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
<b>8428.39</b>	<b>---Autres</b>					
8428.39.10	---Des types agricoles ou horticoles; transporteurs à bois de placage spécialement conçus pour être employés avec les appareils automatiques pour bobiner ou débobiner le bois de placage	En fr., CS	En fr.			
8428.39.90	---Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
<b>8428.40.00</b>	<b>---Escaliers mécaniques et trottoirs roulants</b>	9,2 %, CS	En fr.			1999
<b>8428.50.00</b>	<b>---Encaveurs de berlines, chariots transbordeurs, basculeurs et culbuteurs de wagons, berlines, etc. et installations similaires de manutention de matériel roulant sur rail</b>	9,2 %, CS	En fr.			1999
<b>8428.60.00</b>	<b>---Téléphériques (y compris les télésièges et remontes-pentes); mécanismes de traction pour funiculaires</b>	9,2 %, CS	En fr.			1999
<b>8428.90</b>	<b>---Autres machines et appareils</b>					
8428.90.10	---Treillis sur chevalements métalliques (derricks) pour forage de puits; appareils d'entretien de puits; machines autopropulsées montées sur chenilles et destinées à la pose de canalisations	En fr., CS	En fr.			
8428.90.20	---Basculeurs hydrauliques pour le déchargement des véhicules devant servir dans la ferme	En fr., CS	En fr.			

Liste V  
Canada

84 - 37

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8428.90.90	---Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
84.29	Bouteurs (bulldozers), bouteurs biais (angledozers), niveleuses, décapeuses (scrapers), pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, compacteuses et rouleaux compresseurs, autopropulsés.					
8429.11.00	--À chenilles	En fr., CS	En fr.			
8429.19.00	--Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
8429.20	-Niveleuses					
8429.20.10	---Niveleuses devant servir dans la ferme	En fr., CS	En fr.			
8429.20.90	---Autres	10,3 %, CS	En fr.			1999
8429.30	-Décapeuses					
8429.30.10	---Décapeuses autochargeuses	En fr., CS	En fr.			
8429.30.90	---Autres	10,2 %, CS	En fr.			1999
8429.40.00	-Compacteuses et rouleaux compresseurs	9,2 %, CS	En fr.			1999
8429.51	-Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses :					
8429.51.10	---Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal					
8429.51.10	---Chargeurs à chargement frontal sur roues conçus pour être munis d'un godet d'une capacité, pour utilisation générale, excédant 12,3 m <sup>3</sup>	9,3 %, CS	En fr.			1999

Liste V  
Canada

84 - 38

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8429.51.20	--- Chargeurs à chargement frontal sur roues conçus pour être munis d'un godet d'une capacité, pour utilisation générale, n'excédant pas 12,3 m <sup>3</sup>	9,3 %, CS	En fr.			1999
8429.51.30	--- Chargeurs à chargement frontal montés sur chenilles	En fr., CS	En fr.			
<b>8429.52</b>	<b>--- Engins dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°</b>					
8429.52.10	--- Draglines marcheuses fonctionnant à l'électricité des types utilisés dans l'exploitation minière à ciel ouvert	En fr., CS	En fr.			
	--- Autres :					
8429.52.91	---- Draglines pour mines ou carrières	9,2 %, CS	En fr.			1999
8429.52.99	---- Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
<b>8429.59</b>	<b>--- Autres</b>					
8429.59.10	--- Pour mines ou carrières	9,2 %, CS	En fr.			1999
8429.59.20	--- Excavateurs locomobiles (autres que les charries)	En fr., CS	En fr.			
8429.59.90	--- Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
<b>84.30</b>	<b>Autres machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais; sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux; chasse-neige.</b>					
<b>8430.10.00</b>	<b>--Sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux</b>	9,2 %, CS	En fr.			1999
<b>8430.20.00</b>	<b>--Chasse-neige</b>	9,2 %, CS	En fr.			1999

Liste V  
Canada

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
	- Haveuses, abatteuses et machines à creuser les tunnels ou les galeries :					
8430.31	-- Autopropulsées					
8430.31.10	--- Haveuses à charbon	9,2 %, CS	En fr.			1999
8430.31.20	--- Haveuses à roche et machines à creuser les tunnels	9,2 %, CS	En fr.			1999
8430.39	-- Autres					
8430.39.10	--- Haveuses à charbon	9,2 %, CS	En fr.			1999
8430.39.20	--- Haveuses à roche et machines à creuser les tunnels	9,2 %, CS	En fr.			1999
	- Autres machines de sondage ou de forage :					
8430.41	-- Autopropulsées					
8430.41.10	--- Foreuses de trous de poteaux	En fr., CS	En fr.			
8430.41.20	--- Marteaux pneumatiques, à percussion, montés, pour travaux souterrains et perforatrices pour forage en falte, à piston excédant 8,25 cm de diamètre, devant être utilisés dans l'exploration ou le forage de puits de pétrole, de gaz naturel, d'eau ou pour les minéraux; chariots de perforation, pneumatiques ou électro-hydrauliques, montés sur roues portant des pneus de caoutchouc; appareils d'instrument à câble pour le forage de puits d'eau, capables de creuser en excédant 381 m	9,2 %, CS	En fr.			1999
8430.41.30	--- Foreuses à charbon	9,2 %, CS	En fr.			1999
8430.41.40	--- Foreuses rotatives à trou de mine devant être utilisées dans les mines à ciel ouvert	En fr., CS	En fr.			

Liste V  
Canada

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8430.41.50	--- Appareils de forage ou pour travaux de complément, montés ou non, devant être utilisés dans l'exploration, la découverte, la mise en valeur, l'entretien, l'essai, l'épuisement ou la mise en exploitation de puits de pétrole ou de gaz naturel ou pour les gisements de potasse ou de sel gemme	En fr., CS	En fr.			
8430.41.90	---Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
<b>8430.49</b>	<b>---Autres</b>					
8430.49.10	--- Foreuses de trous de poteaux	En fr., CS	En fr.			
8430.49.20	--- Marteaux pneumatiques, à percussion, montés, pour travaux souterrains et perforatrices pour forage en façade, à piston excédant 8,25 cm de diamètre, devant être utilisés dans l'exploration ou le forage de puits de pétrole, de gaz naturel, d'eau ou pour les minéraux; chariots de perforation, pneumatiques ou électro-hydrauliques, montés sur roues portant des pneus de caoutchouc; appareils d'instrument à câble pour le forage de puits d'eau, capables de creuser en excédant 381 m	9,2 %, CS	En fr.			1999
8430.49.30	--- Foreuses à charbon	9,2 %, CS	En fr.			1999
8430.49.40	--- Foreuses rotatives à trou de mine devant être utilisées dans les mines à ciel ouvert	En fr., CS	En fr.			
8430.49.50	--- Appareils de forage ou pour travaux de complément, montés ou non, devant être utilisés dans l'exploration, la découverte, la mise en valeur, l'entretien, l'essai, l'épuisement ou la mise en exploitation de puits de pétrole ou de gaz naturel ou pour les gisements de potasse ou de sel gemme	En fr., CS	En fr.			
8430.49.60	--- Les plates-formes, fixes pour la recherche ou l'exploitation de gisements sous-marins de pétrole ou de gaz naturel	9,2 %, CS	En fr.			1999
8430.49.90	---Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8430.50.00	--Autres machines et appareils, autopropulsés	9,2 %, CS	En fr.			1999
8430.61.00	--Autres machines et appareils, non autopropulsés :					
	---Machines et appareils à tasser ou à compacter	9,2 %, CS	En fr.			1999
8430.62	---Décapeuses					
8430.62.10	---Décapeuses autochargeuses	En fr., CS	En fr.			
8430.62.90	---Autres	10,2 %, CS	En fr.			1999
8430.69	---Autres					
8430.69.10	---Excavateurs locomobiles (autres que les charrettes)	En fr., CS	En fr.			
8430.69.90	---Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
84.31	Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n <sup>os</sup> 84.25 à 84.30.					
8431.10	-De machines ou appareils du n <sup>o</sup> 84.25					
8431.10.10	----Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8425.20.20 ou 8425.39.10	En fr., CS	En fr.			
8431.10.20	----Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8425.11.00, 8425.19.00, 8425.20.10, 8425.31.00, 8425.39.90, 8425.41.00, 8425.42.00 ou 8425.49.00	9,2 %, CS	En fr.			1999
8431.20.00	-De machines ou appareils du n <sup>o</sup> 84.27	9,3 %, CS	6,2 %			1999
8431.31.00	-De machines ou appareils du n <sup>o</sup> 84.28 :					
	---D'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques	9,2 %, CS	En fr.			1999



Liste V  
Canada

84 - 42

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8431.39	---Autres					
8431.39.10	--- Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8428.20.10, 8428.32.10, 8428.33.10, 8428.39.10, 8428.90.10 ou 8428.90.20	En fr., CS	En fr.			
8431.39.20	--- Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8428.20.90, 8428.31.00, 8428.32.90, 8428.33.90, 8428.39.90, 8428.40.00, 8428.50.00, 8428.60.00 ou 8428.90.90	9,2 %, CS	En fr.			1999
8431.41	- De machines ou appareils des n <sup>os</sup> 84.26, 84.29 ou 84.30 :					
8431.41.10	-- Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces					
8431.41.10	--- Devant servir avec les tracteurs des n <sup>os</sup> tarifaires 8701.10.10, 8701.30.10 ou 8701.90.19, et utilisés dans la ferme; pour les marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8429.59.20 ou 8430.69.10	En fr., CS	En fr.			
8431.41.20	--- Pour les marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8429.52.10	En fr., CS	En fr.			
8431.41.90	---Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
8431.42	-- Lames de boteurs (buldozers) ou de boteurs biais (angledozers)					
8431.42.10	--- Devant servir avec les tracteurs des n <sup>os</sup> tarifaires 8701.10.10, 8701.30.10 ou 8701.90.19, et utilisés dans la ferme	En fr., CS	En fr.			
8431.42.90	---Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999

Liste V  
Canada

84 - 43

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8431.43	-- Parties de machines de sondage ou de forage des n <sup>os</sup> 8430.41 ou 8430.49					
8431.43.10	--- Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8430.41.10, 8430.41.40, 8430.49.10 ou 8430.49.40; tables de rotation, plaques tournantes mécaniques, émerillons, élévateurs et anneaux d'élévateurs	En fr., CS	En fr.			
8431.43.20	--- Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8430.41.20, 8430.41.30, 8430.49.20 ou 8430.49.30	9,2 %, CS	En fr.			1999
8431.43.30	--- Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8430.41.50, 8430.41.90, 8430.49.50 ou 8430.49.90	9,2 %, CS	En fr.			1999
8431.43.40	--- Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8430.49.60	9,2 %, CS	En fr.			1999
8431.49	-- Autres					
8431.49.10	--- Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8429.11.00, 8429.30.10, 8429.51.30, 8429.52.10 ou 8430.62.10, sauf accessoires pour devant de bulldozer, dents de cavage, lames tranchantes, forets d'extrémité, accessoires pour la pose de canalisations, cabines de manoeuvre, barres de protection en cas de versement, et leurs parties; des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8429.20.10, 8429.59.20 ou 8430.69.10	En fr., CS	En fr.			
8431.49.20	--- Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8429.51.10, 8429.52.91, 8429.59.10, 8430.31.10 ou 8430.39.10, sauf accessoires pour devant de bulldozer, dents de cavage, lames tranchantes, forets d'extrémité, accessoires pour la pose de canalisations, cabines de manoeuvre, barres de protection en cas de versement, et leurs parties	9,3 %, CS	En fr.			1999
8431.49.30	--- Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8429.20.90, 8429.30.90 ou 8430.62.90	10,2 %, CS	En fr.			1999
8431.49.90	--- Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999

Liste V  
Canada

84 - 44

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
84.32	Machines, appareils et engins agricoles, horticoles ou sylvicoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture; rouleaux pour pelouses ou terrains de sport.					
8432.10.00	-Charrues	En fr., CS	En fr.			
8432.21.00	-Herses, scarificateurs, cultivateurs, extirpateurs, houes, sarceuses et bineuses :					
	--Herses à disques (pulvérisateurs)	En fr., CS	En fr.			
8432.29	--Autres					
8432.29.10	---Autres herses, cultivateurs, extirpateurs, sarceuses, bineuses et houes; scarificateurs devant servir avec les tracteurs des n <sup>os</sup> tarifaires 8701.10.10, 8701.30.10 ou 8701.90.10, et utilisés dans la ferme	En fr., CS	En fr.			
8432.29.90	---Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
8432.30	-Semoirs, plantoirs et repiqueurs					
8432.30.10	---Semoirs portatifs à main	9,2 %, CS	En fr.			1999
8432.30.20	---Autres semoirs; plantoirs et repiqueurs	En fr., CS	En fr.			
8432.40	-Épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais					
8432.40.10	---Épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais portatifs à main	9,2 %, CS	En fr.			1999
8432.40.20	---Autres épandeurs de fumier; autres distributeurs d'engrais	En fr., CS	En fr.			

Liste V  
Canada

84 - 45

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8432.80	-Autres machines, appareils et engins					
8432.80.10	--- Des types agricoles ou horticoles, y compris les motoculteurs domestiques à fraise rotative et les rouleaux pour pelouses ou terrains de sport	En fr., CS	En fr.			1999
8432.80.20	--- Du type sylvicole	9,2 %, CS	En fr.			1999
8432.90	-Parties					
8432.90.10	--- Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8432.29.90, 8432.30.10, 8432.40.10 ou 8432.80.20	9,2 %, CS	En fr.			1999
8432.90.20	--- Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8432.10.00, 8432.21.00, 8432.29.10, 8432.30.20, 8432.40.20 ou 8432.80.10	En fr., CS	En fr.			
84.33	Machines, appareils et engins pour la récolte ou le battage des produits agricoles, y compris les presses à paille ou à fourrage; tondeuses à gazon et faucheuses; machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles, autres que les machines et appareils du n <sup>o</sup> 84.37.					
	-Tondeuses à gazon :					
8433.11.00	-- À moteur, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal	10,2 %, CS	En fr.			1999
8433.19.00	-- Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
8433.20	-Faucheuses, y compris les barres de coupe à monter sur tracteur					
8433.20.10	--- Des types agricoles ou horticoles	En fr., CS	En fr.			1999
8433.20.90	--- Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999

Liste V  
Canada

84 - 46

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8433.30.00	-Autres machines et appareils de fenaison	En fr., CS	En fr.			
8433.40.00	-Presse à paille ou à fourrage, y compris les presses ramasseuses	En fr., CS	En fr.			
8433.51.00	-Autres machines et appareils pour la récolte; machines et appareils pour le battage : ---Moissonneuses-batteuses	En fr., CS	En fr.			
8433.52.00	---Autres machines et appareils pour le battage	En fr., CS	En fr.			
8433.53.00	---Machines pour la récolte des racines ou tubercules	En fr., CS	En fr.			
8433.59.00	---Autres	En fr., CS	En fr.			
8433.60	-Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles					
8433.60.10	---Des types agricoles ou horticoles	En fr., CS	En fr.			
8433.60.90	---Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
8433.90	-Parties					
8433.90.10	---Des marchandises du n° tarifaire 8433.11.00	6,8 %, CS	En fr.			1999
8433.90.20	---Des marchandises du n° tarifaire 8433.19.00	9,2 %, CS	En fr.			1999
8433.90.30	---Des marchandises des n°s tarifaires 8433.20.90 ou 8433.60.90	9,2 %, CS	En fr.			1999
8433.90.90	---Autres	En fr., CS	En fr.			

Liste V  
Canada

84 - 47

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
84.34	<b>Machines à traire et machines et appareils de laiterie.</b>					
8434.10.00	-Machines à traire	En fr., CS	En fr.			
8434.20	<b>-Machines et appareils de laiterie</b>					
8434.20.10	---Machines pour la fabrication du fromage, y compris les machines à colorer le fromage mais excluant les presses et les cuves à fromage; récupérateurs de crème, barattes et moules à beurre, mécaniques; cuves sanitaires pour le lait ou la crème, sauf les cuves du n° tarifaire 8419.89.10	En fr., CS	En fr.			
8434.20.90	---Autres	9,2 %, CS	En fr.			1999
8434.90	<b>-Parties</b>					
8434.90.10	---Des marchandises des n°s tarifaires 8434.10.00 ou 8434.20.10	En fr., CS	En fr.			
8434.90.20	---Des marchandises du n° tarifaire 8434.20.90	9,2 %, CS	En fr.			1999
84.35	<b>Presses et presseoirs, fouloirs et machines et appareils analogues pour la fabrication du vin, du cidre, des jus de fruits ou de boissons similaires.</b>					
8435.10	<b>-Machines et appareils</b>					
8435.10.10	---À main	11,8 %, CS	7,7 %			1999
8435.10.20	---À moteur	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8435.90	<b>-Parties</b>					
8435.90.10	---Des marchandises du n° tarifaire 8435.10.10	11,8 %, CS	7,7 %			1999
8435.90.20	---Des marchandises du n° tarifaire 8435.10.20	9,2 %, CS	6,1 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 48

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
84.36	Autres machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture, l'aviculture ou l'apiculture, y compris les germoirs comportant des dispositifs mécaniques ou thermiques et les couveuses et éleveuses pour l'aviculture.					
8436.10.00	-Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux	En fr., CS	En fr.			
8436.21.00	--Couveuses et éleveuses	En fr., CS	En fr.			
8436.29.00	--Autres	En fr., CS	En fr.			
8436.80	-Autres machines et appareils					
8436.80.10	----Des types agricoles ou horticoles	En fr., CS	En fr.			
8436.80.20	----Du type sylvicole; du type apicole	9,2 %, CS	6,1 %			1999
	-Parties :					
8436.91.00	--De machines ou appareils d'aviculture	En fr., CS	En fr.			
8436.99	--Autres					
8436.99.10	----Des marchandises du n° tarifaire 8436.80.20	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8436.99.20	----Des marchandises des n°s tarifaires 8436.10.00 ou 8436.80.10	En fr., CS	En fr.			

Liste V  
Canada

84 - 49

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
84.37	Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs; machines et appareils pour la minoterie ou le traitement des céréales ou légumes secs, autres que les machines et appareils du type fermier.					
8437.10	-Machines pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs	En fr., CS	En fr.			1999
8437.10.10	--- Des types agricoles ou horticoles; tarares	9,2 %, CS	6,1 %			
8437.10.90	--- Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8437.80.00	-Autres machines et appareils					
8437.90	-Parties					
8437.90.10	--- Des marchandises du n° tarifaire 8437.10.10	En fr., CS	En fr.			
8437.90.20	--- Des marchandises des n°s tarifaires 8437.10.90 ou 8437.80.00	9,2 %, CS	6,1 %			1999
84.38	Machines et appareils, non dénommés ni compris ailleurs dans le présent Chapitre, pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, autres que les machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales fixes ou animales.					
8438.10	-Machines et appareils pour la boulangerie, la pâtisserie, la biscuiterie ou pour la fabrication des pâtes alimentaires					
8438.10.10	--- Machines pour la boulangerie, la pâtisserie ou la biscuiterie	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8438.10.20	--- Machines pour la fabrication des pâtes alimentaires (macaroni, spaghetti ou autres produits similaires)	En fr., CS	En fr.			



Liste V  
Canada

84 - 50

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8438.20	<b>---Machines et appareils pour la confiserie ou pour la fabrication du cacao ou du chocolat</b>	En fr., CS	En fr.			
8438.20.10	---- Enrobeuses de chocolat, machines de durcissement en boule du chocolat ou machines à mouler le chocolat; étireuses ou refouleuses de bonbons; machines de fabrication de gommes à mâcher (chewing-gum); machines de fabrication de mousse-bonbon	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8438.20.90	---- Autres	9,2 %, CS	5 %			1999
8438.30.00	<b>---Machines et appareils pour la sucrerie</b>	9,2 %, CS	5 %			1999
8438.40.00	<b>---Machines et appareils pour la brasserie</b>	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8438.50	<b>---Machines et appareils pour le travail des viandes</b>					
8438.50.10	---- Machines servant au plumage, à l'échaudage, au lavage, au flambage ou au vidage, des types utilisés pour la préparation de la volaille	En fr., CS	En fr.			
8438.50.90	---- Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8438.60.00	<b>---Machines et appareils pour la préparation des fruits ou des légumes</b>	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8438.80	<b>---Autres machines et appareils</b>					
8438.80.10	---- Machines à peler, écaler ou hacher le poisson; moulins à granules d'engraissement; tambours à revêter, refouler ou déchiqueter, des types utilisés dans la fabrication des céréales traitées pour le petit déjeuner	En fr., CS	En fr.			
8438.80.91	---- Autres : ---- Machines et appareils, des types utilisés dans la fabrication de la farine de poisson, du poisson liquéfié ou des produits solubles du poisson, de la nourriture du bétail ou des volailles, à partir du poisson ou de déchets de poisson	6,8 %, CS	4,5 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 51

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8438.80.99	-----Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8438.90	-Parties					
8438.90.10	---Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8438.10.20, 8438.20.10, 8438.50.10 ou 8438.80.10, sauf les matrices et les rouleaux pour moulins à granules d'engraisement	En fr., CS	En fr.			
8438.90.20	---Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8438.80.91	6,8 %, CS	4,5 %			1999
8438.90.30	---Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8438.10.10, 8438.20.90, 8438.30.00, 8438.40.00, 8438.50.90, 8438.60.00 ou 8438.80.99; matrices et rouleaux pour moulins à granules d'engraisement	9,2 %, CS	6,1 %			1999
84.39	<b>Machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques ou pour la fabrication ou le finissage du papier ou du carton.</b>					
8439.10.00	-Machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8439.20.00	-Machines et appareils pour la fabrication du papier ou du carton	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8439.30.00	-Machines et appareils pour le finissage du papier ou du carton	9,2 %, CS	5 %			1999
8439.91.00	-Parties :					
8439.91.00	---De machines ou appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8439.99	---Autres					
8439.99.10	---Cylindres de machines à papier formés par moulage centrifuge	9,2 %, CS	6,1 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 52

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8439.99.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
84.40	Machines et appareils pour le brochage ou la reliure, y compris les machines à coudre les feuillets.					
8440.10.00	-Machines et appareils	9,2 %, CS	5 %			1999
8440.90.00	-Parties	9,2 %, CS	3,7 %			1999
84.41	Autres machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, y compris les coupeuses de tous types.					
8441.10	-Coupeuses					
8441.10.10	---Des types utilisés avec les marchandises du n° 84.39	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8441.10.90	---Autres	En fr., CS	En fr.			
8441.20.00	-Machines pour la fabrication de sacs, sachets ou enveloppes	En fr., CS	En fr.			
8441.30.00	-Machines pour la fabrication de boîtes, caisses, tubes, tambours ou contenants similaires, autrement que par moulage	En fr., CS	En fr.			
8441.40.00	-Machines à mouler les articles en pâte à papier, papier ou carton	En fr., CS	En fr.			
8441.80.00	-Autres machines et appareils	En fr., CS	En fr.			
8441.90	-Parties					
8441.90.10	---Des marchandises du n° tarifaire 8441.10.10	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8441.90.90	---Autres	En fr., CS	En fr.			

Liste V  
Canada

84 - 53

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
84.42	Machines, appareils et matériel (autres que les machines-outils des n <sup>os</sup> 84.56 à 84.65) à fondre ou à composer les caractères ou pour la préparation ou la fabrication des clichés, planches, cylindres ou autres organes imprimants; caractères d'imprimerie, clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple).					
8442.10.00	-Machines à composer par procédé photographique	En fr., CS	En fr.			
8442.20.00	-Machines, appareils et matériel à composer les caractères par autres procédés, même avec dispositif à fondre	En fr., CS	En fr.			
8442.30.00	-Autres machines, appareils et matériel	En fr., CS	En fr.			
8442.40.00	-Parties de ces machines, appareils ou matériel	En fr., CS	En fr.			
8442.50	-Caractères d'imprimerie, clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple)					
8442.50.10	---Caractères, châssis, coins et plombs à espacer, pour l'impression	6,8 %, CS	4,5 %			1999
8442.50.20	---Plaques d'imprimerie, y compris les rouleaux et les cylindres, pour la reproduction de matières non publicitaires dans les journaux, ou pour l'impression de livres ou de musique, ou pour l'impression de publications périodiques bénéficiant de la modération de port des objets de la deuxième classe et dont les pages sont normalement reliées, brochées ou autrement attachées ensemble, à l'exclusion des catalogues; coquilles en cuivre, blocs, matrices ou moules pour ces plaques d'imprimerie	En fr., CS	En fr.			
8442.50.30	---Pierres lithographiques et cylindres de cuivre utilisés pour imprimer les tissus textile ou la tapisserie	En fr., CS	En fr.			

Liste V  
Canada

84 - 54

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8442.50.40	---Stéréotypes, électrotypes et autres plaques d'imprimerie faits avec des moules; coquilles en cuivre, blocs, matrices ou moules pour ces plaques d'imprimerie	0,09 €/cm <sup>2</sup> , CS	0,045 €/cm <sup>2</sup>			1999
8442.50.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
<b>84.43</b>	<b>Machines et appareils à imprimer et leurs machines auxiliaires.</b>					
	-Machines et appareils à imprimer, offset :					
<b>8443.11</b>	--Alimentés en bobines					
8443.11.10	---Ayant une surface d'impression d'au moins 2413 cm <sup>2</sup>	En fr., CS	En fr.			
8443.11.20	---Ayant une surface d'impression de moins de 2413 cm <sup>2</sup>	6,8 %, CS	4,5 %			1999
<b>8443.12.00</b>	---Alimentés en feuilles d'un format de 22 x 36 cm ou moins (offset de bureau)	6,8 %, CS	4,5 %			1999
<b>8443.19</b>	---Autres					
8443.19.10	---Ayant une surface d'impression d'au moins 2413 cm <sup>2</sup>	En fr., CS	En fr.			
8443.19.20	---Ayant une surface d'impression de moins de 2413 cm <sup>2</sup>	6,8 %, CS	4,5 %			1999
	-Machines et appareils à imprimer, typographiques, à l'exclusion des machines et appareils flexographiques :					
<b>8443.21</b>	--Alimentés en bobines					
8443.21.10	---Ayant une surface d'impression d'au moins 2413 cm <sup>2</sup>	En fr., CS	En fr.			
8443.21.20	---Ayant une surface d'impression de moins de 2413 cm <sup>2</sup>	6,8 %, CS	4 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 55

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
<b>8443.29</b>	--Autres					
8443.29.10	---Ayant une surface d'impression d'au moins 2413 cm <sup>2</sup>	En fr., CS	En fr.			
8443.29.20	---Ayant une surface d'impression de moins de 2413 cm <sup>2</sup>	6,8 %, CS	4,5 %			1999
<b>8443.30</b>	--Machines et appareils à imprimer, flexographiques					
8443.30.10	---Ayant une surface d'impression d'au moins 2413 cm <sup>2</sup>	En fr., CS	En fr.			
8443.30.20	---Ayant une surface d'impression de moins de 2413 cm <sup>2</sup>	6,8 %, CS	4,5 %			1999
<b>8443.40</b>	--Machines et appareils à imprimer, hélographiques					
8443.40.10	---Ayant une surface d'impression d'au moins 2413 cm <sup>2</sup>	En fr., CS	En fr.			
8443.40.20	---Ayant une surface d'impression de moins de 2413 cm <sup>2</sup>	6,8 %, CS	4,5 %			1999
<b>8443.50</b>	--Autres machines et appareils à imprimer					
8443.50.10	---Ayant une surface d'impression d'au moins 2413 cm <sup>2</sup>	En fr., CS	En fr.			
8443.50.20	---Ayant une surface d'impression de moins de 2413 cm <sup>2</sup>	6,8 %, CS	4,5 %			1999
<b>8443.60</b>	--Machines auxiliaires					
8443.60.10	---Distributeurs ou convoyeurs mécaniques des types utilisés avec les machines et appareils à imprimer ayant une surface d'impression d'au moins 2413 cm <sup>2</sup>	En fr., CS	En fr.			
8443.60.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
<b>8443.90</b>	--Parties					
8443.90.10	---Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8443.11.10, 8443.19.10, 8443.21.10, 8443.29.10, 8443.30.10, 8443.40.10, 8443.50.10 ou 8443.60.10	En fr., CS	En fr.			

Liste V  
Canada

84 - 56

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8443.90.20	---Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8443.11.20, 8443.12.00, 8443.19.20, 8443.21.20, 8443.29.20, 8443.30.20, 8443.40.20 ou 8443.50.20	6,8 %, CS	4,5 %			1999
8443.90.30	---Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8443.60.90	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8444.00.00	<b>Machines pour le filage (extrusion), l'étrépage, la texturation ou le tranchage des matières textiles synthétiques ou artificielles.</b>	En fr., CS	En fr.			
84.45	<b>Machines pour la préparation des matières textiles; machines pour la filature, le doublage ou le retordage des matières textiles et autres machines et appareils pour la fabrication des fils textiles; machines à bobiner (y compris les canetières) ou à dévider les matières textiles et machines pour la préparation des fils textiles en vue de leur utilisation sur les machines des n<sup>os</sup> 84.46 ou 84.47</b>					
	<b>- Machines pour la préparation des matières textiles :</b>					
8445.11.00	--Cardes	En fr., CS	En fr.			
8445.12.00	--Peigneuses	En fr., CS	En fr.			
8445.13.00	--Bancs à broches	En fr., CS	En fr.			
8445.19.00	--Autres	En fr., CS	En fr.			
8445.20.00	<b>- Machines pour la filature des matières textiles</b>	En fr., CS	En fr.			
8445.30.00	<b>- Machines pour le doublage ou le retordage des matières textiles</b>	En fr., CS	En fr.			
8445.40.00	<b>- Machines à bobiner (y compris les canetières) ou à dévider les matières textiles</b>	En fr., CS	En fr.			

Liste V  
Canada

84 - 57

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8445.90.00	-Autres	En fr., CS	En fr.			
84.46	Métiers à tisser.					
8446.10	-Pour tissus d'une largeur n'excédant pas 30 cm					
8446.10.10	---Métiers à tisser le textile, sauf les métiers à main	En fr., CS	En fr.			
8446.10.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8446.21	-Pour tissus d'une largeur excédant 30 cm, à navettes :					
8446.21.10	--À moteur					
8446.21.10	---Métiers à tisser le textile	En fr., CS	En fr.			
8446.21.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8446.29.00	--Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8446.30	-Pour tissus d'une largeur excédant 30 cm, sans navettes					
8446.30.10	---Métiers à tisser le textile	En fr., CS	En fr.			
8446.30.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
84.47	Machines et métiers à bonneterie, de couture-tricotage, à guipure, à tulle, à dentelle, à broderie, à passementerie, à tresses, à filet ou à touffeter.					
8447.11.00	-Métiers à bonneterie circulaires :					
8447.11.00	--Avec cylindre d'un diamètre n'excédant pas 165 mm	En fr., CS	En fr.			
8447.12.00	--Avec cylindre d'un diamètre excédant 165 mm	En fr., CS	En fr.			



Liste V  
Canada

84 - 58

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8447.20	--Métiers à bonneterie rectilignes; machines de couture-tricotage	En fr., CS	En fr.			
8447.20.10	---Métiers à bonneterie rectilignes industriels; machines de couture-tricotage	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8447.20.20	---Métiers à bonneterie rectilignes domestiques	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8447.90.00	--Autres					
84.48	Machines et appareils auxiliaires pour les machines des n <sup>os</sup> 84.44, 84.45, 84.46 ou 84.47 (ratières, mécaniques Jacquard, casse-chaînes et casse-trames, mécanismes de changement de navettes, par exemple); parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines de la présente position ou des n <sup>os</sup> 84.44, 84.45, 84.46 ou 84.47 (broches, ailettes, garnitures de cardes, peignes, barrettes, filières, navettes, lisses et cadres de lisses, aiguilles, platines, crochets, par exemple).					
8448.11.00	--Ratières (mécaniques d'armures) et mécaniques Jacquard; réducteurs, perforatrices et copieuses de cartons; machines à lacer les cartons après perforation	En fr., CS	En fr.			
8448.19.00	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8448.20.00	--Parties et accessoires des machines du n <sup>o</sup> 84.44 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires	En fr., CS	En fr.			
8448.31.00	--Parties et accessoires des machines du n <sup>o</sup> 84.45 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires : ---Garnitures de cardes	En fr., CS	En fr.			

Liste V  
Canada

84 - 59

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8448.32.00	---De machines pour la préparation des matières textiles, autres que les garnitures de cardes	En fr., CS	En fr.			
8448.33.00	---Broches et leurs ailettes, anneaux et curseurs	En fr., CS	En fr.			
8448.39.00	---Autres	En fr., CS	En fr.			
8448.41.00	---Navettes	En fr., CS	En fr.			
8448.42.00	---Peignes, lisses et cadres de lisses	En fr., CS	En fr.			
8448.49	---Autres					
8448.49.10	----Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8446.10.10, 8446.21.10, 8446.30.10 ou 8448.11.00	En fr., CS	En fr.			
8448.49.20	----Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8446.10.90, 8446.21.90, 8446.29.00, 8446.30.90 ou 8448.19.00	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8448.51	---Parties et accessoires des métiers, machines ou appareils du n <sup>o</sup> 84.47 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires :					
	---Platines, aiguilles et autres articles participant à la formation des mailles					
8448.51.10	----Aiguilles	11,3 %, CS	7,4 %			1999
8448.51.90	----Autres	En fr., CS	En fr.			
8448.59	---Autres					
8448.59.10	----Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8447.11.00, 8447.12.00, 8447.20.10 ou 8448.11.00	En fr., CS	En fr.			

Liste V  
Canada

84 - 60

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8448.59.20	--- Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8447.20.20, 8447.90.00 ou 8448.19.00	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8449.00	<b>Machines et appareils pour la fabrication ou le finissage du feutre ou des nontissés, en pièce ou en forme, y compris les machines et appareils pour la fabrication de chapeaux en feutre; formes de chapellerie.</b>					
8449.00.10	--- Formes de chapellerie	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8449.00.20	--- Machines pour la fabrication de chapeaux en feutre, et leurs parties	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8449.00.90	--- Autres	En fr., CS	En fr.			
84.50	<b>Machines à laver le linge, même avec dispositif de séchage.</b>					
	- Machines d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg :					
8450.11	--- Machines entièrement automatiques					
8450.11.10	--- Des types à usage domestique	12,5 %, CS	8,2 %			1999
8450.11.20	--- Des types utilisés dans les blanchisseries	12,5 %, CS	8,2 %			1999
8450.12.00	--- Autres machines, avecessoreuse centrifuge incorporée	12,5 %, CS	8,2 %			1999
8450.19.00	--- Autres	12,5 %, CS	8,2 %			1999
8450.20	- Machines d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec excédant 10 kg					
8450.20.10	--- Laveuses-essoreuses commerciales	En fr., CS	En fr.			
8450.20.90	--- Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 61

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8450.90	- Parties					
8450.90.10	--- Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8450.11.00, 8450.12.00 ou 8450.19.00	12,6 %, CS	8,3 %			1999
8450.90.20	--- Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8450.20.10	En fr., CS	En fr.			
8450.90.30	--- Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8450.20.90	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8450.90.40	--- Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8450.11.20	12,6 %, CS	8,3 %			1999
84.51	Machines et appareils (autres que les machines du n <sup>o</sup> 84.50) pour le lavage, le nettoyage, l'essorage, le séchage, le repassage, le pressage (y compris les presses à fixer), le blanchiment, la teinture, l'apprêt, le finissage, l'enduction ou l'imprégnation des fils, tissus ou ouvrages en matières textiles et machines pour le revêtement de tissus ou autres supports utilisés pour la fabrication de couvre-parquets tels que le linoléum; machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus.					
8451.10.00	- Machines pour le nettoyage à sec	9,2 %, CS	6,1 %			1999
	- Machines à sécher :					
8451.21.00	-- D'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg	12,5 %, CS	8,2 %			1999
8451.29	-- Autres					
8451.29.10	--- Machines à sécher de l'industrie textile	En fr., CS	En fr.			
8451.29.90	--- Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8451.30.00	- Machines et presses à repasser, y compris les presses à fixer	9,2 %, CS	6,1 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 62

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8451.40	<b>-Machines pour le lavage, le blanchiment ou la teinture</b>					
8451.40.10	---Machines de blanchiment ou de teinture des types utilisés dans l'industrie textile	En fr., CS	En fr.			
8451.40.90	---Autres	9,2 %, CS	6 %			1999
8451.50.00	<b>-Machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus</b>	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8451.80	<b>-Autres machines et appareils</b>					
8451.80.10	---Essoreuses domestiques	12,5 %, CS	8,2 %			1999
8451.80.20	---Machines à grattage, brosseuses mécaniques ou machines à tondage pour la finition des tissus	En fr., CS	En fr.			
8451.80.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8451.90	<b>-Parties</b>					
8451.90.10	---Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8451.29.10, 8451.40.10 ou 8451.80.20	En fr., CS	En fr.			
8451.90.20	---Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8451.21.00	12,5 %, CS	8,2 %			1999
8451.90.30	---Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8451.10.00, 8451.29.90, 8451.30.00, 8451.40.90, 8451.50.00 ou 8451.80.90	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8451.90.40	---Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8451.80.10	12,5 %, CS	8,2 %			1999
84.52	<b>Machines à coudre, autres que les machines à coudre les feuillets du n<sup>o</sup> 84.40; meubles, embases et couvercles spécialement conçus pour machines à coudre; aiguilles pour machines à coudre.</b>					
8452.10.00	<b>-Machines à coudre de type ménager</b>	12,5 %, CS	8,2 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 63

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
	--Autres machines à coudre :					
8452.21	--Unités automatiques					
8452.21.10	----Pour l'industrie de la chaussure ou pour l'industrie textile	En fr., CS	En fr.			
8452.21.90	----Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8452.29	--Autres					
8452.29.10	----Pour l'industrie de la chaussure ou pour l'industrie textile	En fr., CS	En fr.			
8452.29.90	----Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8452.30.00	--Aiguilles pour machines à coudre	11,3 %, CS	7,4 %			1999
8452.40	--Meubles, embases et couvercles pour machines à coudre et leurs parties					
8452.40.10	----Pour machines à coudre domestiques	14,2 %, CS	9,3 %			1999
8452.40.20	----Pour les machines utilisées dans l'industrie de la chaussure ou dans l'industrie textile	En fr., CS	En fr.			
8452.40.90	----Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8452.90	--Autres parties de machines à coudre					
8452.90.10	----Bras et plateaux, appareils pour l'exécution de points zigzag, et leurs parties, du type utilisé dans la fabrication de têtes de machines à coudre; dispositifs; parties des machines à coudre des n <sup>os</sup> tarifaires 8452.21.10 ou 8452.29.10	En fr., CS	En fr.			
	----Autres :					
8452.90.91	----Des machines à coudre domestiques	12,5 %, CS	8,2 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 64

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8452.90.99	-----Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
84.53	<b>Machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs ou peaux ou pour la fabrication ou la réparation des chaussures ou autres ouvrages en cuir ou en peau, autres que les machines à coudre.</b>					
8453.10	<b>-----Machines et appareils pour la préparation, le tannage ou le travail des cuirs ou peaux</b>					
8453.10.10	-----Des types utilisés pour tanner ou repousser le cuir, autre que les machines et appareils à brasser le cuir brut, tambours ou cuves de trempage, tambours ou cuves de tannage ou de retannage, ou machines de foulage à sec	En fr., CS	En fr.			
8453.10.90	-----Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8453.20	<b>-----Machines et appareils pour la fabrication ou la réparation des chaussures</b>					
8453.20.10	-----Machines pour la fabrication des chaussures	En fr., CS	En fr.			
8453.20.20	-----Machines pour la réparation des chaussures	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8453.80.00	<b>-----Autres machines et appareils</b>	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8453.90	<b>-----Parties</b>					
8453.90.10	-----Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8453.10.10 ou 8453.20.10	En fr., CS	En fr.			
8453.90.20	-----Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8453.10.90, 8453.20.20 ou 8453.80.00	9,2 %, CS	6,1 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 65

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
84.54	Convertisseurs, poches de coulée, lingotières et machines à couler (mouler) pour métallurgie, acierie ou fonderie.					
8454.10	- Convertisseurs					
8454.10.10	--- Convertisseurs de fonderie	5 %, CS	3,3 %			1999
8454.10.90	--- Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8454.20	- Lingotières et poches de coulée					
8454.20.10	--- Lingotières pour la production de l'acier	En fr., CS	En fr.			
8454.20.20	--- Autres lingotières	5,5 %, CS	3,7 %			1999
8454.20.30	--- Poches de coulée	10,2 %, CS	6,7 %			1999
8454.30	- Machines à couler (mouler)					
8454.30.10	--- Machines à couler (mouler) par matricage	En fr., CS	En fr.			
8454.30.90	--- Autres	5 %, CS	3,3 %			1999
8454.90	- Parties					
8454.90.10	--- Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8454.10.10 ou 8454.30.90	5 %, CS	3,3 %			1999
8454.90.20	--- Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8454.10.90, sauf les bases de lingotières	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8454.90.30	--- Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8454.30.10	En fr., CS	En fr.			
8454.90.90	--- Autres, y compris les bases de lingotières	10,2 %, CS	6,7 %			1999



Liste V  
Canada

84 - 66

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
84.55	Laminaires à métaux et leurs cylindres.					
8455.10.00	-Laminaires à tubes	9,2 %, CS	6,1 %			1999
	-Autres laminaires :					
8455.21.00	---Laminaires à chaud et laminaires combinés à chaud et à froid	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8455.22.00	--Laminaires à froid	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8455.30	-Cylindres de laminaires					
8455.30.10	----Cylindres moulés en sable et cylindres en fonte trempée en coquille	En fr., CS	En fr.			
8455.30.20	----Cylindres en acier forgé, trempés et rodés; cylindres massifs en carbure de tungstène; cylindres en acier dont la surface extérieure est revêtue de carbure de tungstène; tous autres cylindres en fer ou en acier composés d'un mandrin forgé ou coulé et d'un manchon forgé	En fr., CS	En fr.			
8455.30.90	----Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8455.90.00	-Autres parties	9,2 %, CS	6,1 %			1999
84.56	Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons, par ultra-sons, par électro-érosion, par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons, par faisceaux ioniques ou par jet de plasma.					
8456.10.00	-Opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons	9,2 %, CS	6,1 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 67

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8456.20	-Opérant par ultra-sons					
8456.20.10	---- Des types utilisés pour le découpage des métaux	En fr., CS	En fr.			1999
8456.20.90	---- Autres	9,2 %, CS	6,1 %			
8456.30	-Opérant par électro-érosion					
8456.30.10	---- Des types utilisés pour le découpage des métaux	En fr., CS	En fr.			1999
8456.30.90	---- Autres	9,2 %, CS	6,1 %			
8456.90	-Autres					
8456.90.10	---- Des types utilisés pour le découpage des métaux par procédés électrochimiques	En fr., CS	En fr.			1999
8456.90.90	---- Autres	9,2 %, CS	6,1 %			
84.57	Centres d'usinage, machines à poste fixe et machines à stations multiples, pour le travail des métaux.					
8457.10.00	-Centres d'usinage	En fr., CS	En fr.			1999
8457.20.00	-Machines à poste fixe	9,2 %, CS	6,1 %			
8457.30.00	-Machines à stations multiples	9,2 %, CS	6,1 %			1999
84.58	Tours travaillant par enlèvement de métal.					
	-Tours horizontaux :					
8458.11	---À commande numérique					
8458.11.10	---- Tours de mandrinage, à l'exclusion des tours pour freins à disque et à tambour	En fr., CS	En fr.			

Liste V  
Canada

84 - 68

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8458.11.90	---Autres	9,3 %, CS	6,2 %			1999
8458.19.00	--Autres	9,3 %, CS	6,2 %			1999
	-Autres tours :					
8458.91.00	--À commande numérique	9,3 %, CS	6,2 %			1999
8458.99.00	---Autres	9,3 %, CS	6,2 %			1999
84.59	Machines (y compris les unités d'usinage à glissières) à percer, aléser, fraiser, fileter ou tarauder les métaux par enlèvement de matière, autres que les tours du n° 84.58.					
8459.10.00	-Unités d'usinage à glissières	9,2 %, CS	6,1 %			1999
	-Autres machines à percer :					
8459.21.00	--À commande numérique	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8459.29	---Autres					
8459.29.10	---Perceuses à fraiser	En fr., CS	En fr.			
8459.29.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
	-Autres aléseuses-fraiseuses :					
8459.31.00	--À commande numérique	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8459.39.00	--Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8459.40.00	-Autres machines à aléser	9,2 %, CS	6,1 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 69

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
	- Machines à fraiser, à console :					
8459.51.00	-- À commande numérique	9,3 %, CS	6,2 %			1999
8459.59.00	-- Autres	9,3 %, CS	6,2 %			1999
	- Autres machines à fraiser :					
8459.61.00	-- À commande numérique	9,3 %, CS	6,2 %			1999
8459.69	-- Autres					
8459.69.10	---- Machines à pointage ou toupies; machines à pantographe	En fr., CS	En fr.			
8459.69.90	---- Autres	9,3 %, CS	6,2 %			1999
8459.70.00	- Autres machines à fileter ou à tarauder	En fr., CS	En fr.			
84.60	Machines à ébarber, affûter, meuler, rectifier, roder, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, travaillant des métaux, des carbures métalliques frittés ou des cermets à l'aide de meules, d'abrasifs ou de produits de polissage, autres que les machines à tailler ou à finir les engrenages du n° 84.61.					
	- Machines à rectifier les surfaces planes dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près :					
8460.11.00	-- À commande numérique	En fr., CS	En fr.			
8460.19.00	-- Autres	En fr., CS	En fr.			

Liste V  
Canada

84 - 70

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8460.21	--À commande numérique					
8460.21.10	---Machines à meuler d'établi et à socle	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8460.21.90	----Autres	En fr., CS	En fr.			
<b>8460.29</b>	<b>---Autres</b>					
8460.29.10	---Machines à meuler d'établi et à socle	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8460.29.90	----Autres	En fr., CS	En fr.			
	<b>---Machines à affûter :</b>					
8460.31.00	--À commande numérique					
8460.39.00	---Autres	En fr., CS	En fr.			
8460.40.00	--Machines à glacer ou à roder					
<b>8460.90</b>	<b>---Autres</b>					
8460.90.10	----Polisseuses ayant une puissance excédant 7,5 kW; machines à graver sauf celles des n <sup>os</sup> tarifaires 8459.69.90 ou 8461.90.10	En fr., CS	En fr.			
8460.90.90	----Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 71

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
84.61	Machines à raboter, étaux-limeurs, machines à mortaiser, brocher, tailler les engrenages, finir les engrenages, scier, tronçonner et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal, de carbures métalliques frittés ou de cermet, non dénommées ni comprises ailleurs.					
8461.10.00	- Machines à raboter	En fr., CS	En fr.			
8461.20	- Étaux-limeurs et machines à mortaiser					
8461.20.10	--- Étaux-limeurs	En fr., CS	En fr.			
8461.20.20	--- Machines à mortaiser	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8461.30.00	- Machines à brocher	En fr., CS	En fr.			
8461.40.00	- Machines à tailler ou à finir les engrenages	En fr., CS	En fr.			
8461.50.00	- Machines à scier ou à tronçonner	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8461.90	- Autres					
8461.90.10	--- Machines à graver sauf celles des n <sup>os</sup> tarifaires 8459.69.90 ou 8460.90.10	En fr., CS	En fr.			
8461.90.90	--- Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
84.62	Machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets pour le travail des métaux; machines (y compris les presses) à rouler, cintrer, plier, dresser, planer, cisailier, poinçonner ou gruger les métaux; presses pour le travail des métaux ou des carbures métalliques, autres que celles visées ci-dessus.					
8462.10.00	- Machines (y compris les presses) à forger ou à estamper, moutons, marteaux-pilons et martinets	En fr., CS	En fr.			

Liste V  
Canada

84 - 72

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
	-Machines (y compris les presses) à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer :					
8462.21	--À commande numérique					
8462.21.10	----Des types utilisés pour cintrer les conduits ou pour fabriquer les boîtes de conserve	En fr., CS	En fr.			
8462.21.90	----Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8462.29	--Autres					
8462.29.10	----Des types utilisés pour cintrer les conduits ou pour fabriquer les boîtes de conserve	En fr., CS	En fr.			
8462.29.90	----Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
	-Machines (y compris les presses) à cisailer, autres que les machines combinées à poinçonner et à cisailer :					
8462.31.00	--À commande numérique					
8462.39.00	--Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
	-Machines (y compris les presses) à poinçonner ou à gruger, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailer :					
8462.41	--À commande numérique					
8462.41.10	----Machines à poinçonner ou à entailler	En fr., CS	En fr.			
8462.41.20	----Machines combinées à poinçonner et à cisailer	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8462.49	--Autres					
8462.49.10	----Machines à poinçonner ou à entailler	En fr., CS	En fr.			

Liste V  
Canada

84 - 73

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8462.49.20	---Machines combinées à poinçonner et à cisailier	9,2 %, CS	6,1 %			1999
	-Autres :					
8462.91.00	--Presses hydrauliques	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8462.99.00	--Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
84.63	Autres machines-outils pour le travail des métaux, des carbures métalliques frittés ou des cermets, travaillant sans enlèvement de matière.					
8463.10.00	-Bancs à étirer les barres, tubes, profilés, fils ou similaires	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8463.20.00	-Machines pour exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage	En fr., CS	En fr.			
8463.30.00	-Machines pour le travail des métaux sous forme de fil	9,2 %, CS	5 %			1999
8463.90.00	-Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
84.64	-Machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales similaires, ou pour le travail à froid du verre.					
8464.10	-Machines à scier					
8464.10.10	---Pour le travail de la pierre	En fr., CS	En fr.			
8464.10.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8464.20	-Machines à meuler ou à polir					
8464.20.10	---Pour le travail de la pierre	En fr., CS	En fr.			



Liste V  
Canada

84 - 74

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8464.20.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
<b>8464.90</b>	<b>-Autres</b>					
8464.90.10	---Pour le travail de la pierre	En fr., CS	En fr.			
8464.90.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
<b>84.65</b>	<b>Machines-outils (y compris les machines à clouer, agraffer, coller ou autrement assembler) pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires.</b>					
<b>8465.10.00</b>	<b>-Machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations</b>	9,2 %, CS	6,1 %			1999
	<b>-Autres :</b>					
<b>8465.91</b>	<b>---Machines à scier</b>					
8465.91.10	---Scies cylindriques à douves	8 %, CS	5,3 %			1999
8465.91.20	----Scies multiples type à châssis	En fr., CS	En fr.			
8465.91.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
<b>8465.92.00</b>	<b>---Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à mouturer</b>	9,2 %, CS	6,1 %			1999
<b>8465.93.00</b>	<b>---Machines à meuler, à poncer ou à polir</b>	9,2 %, CS	6,1 %			1999
<b>8465.94.00</b>	<b>---Machines à cintrer ou à assembler</b>	9,2 %, CS	6,1 %			1999
<b>8465.95.00</b>	<b>---Machines à percer ou à mortaiser</b>	9,2 %, CS	6,1 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 75

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8465.96	---Machines à fendre, à trancher ou à dérouler					
8465.96.10	---Tours à bois de placage, cisailles pour bois de placage ou cisailles et dispositifs de jointement pour bois de placage, des types utilisés dans la fabrication de bois de placage ou de contre-plaqué	En fr., CS	En fr.			
8465.96.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
<b>8465.99</b>	<b>---Autres</b>					
8465.99.10	---Appareils à roue pour jointement des douves, machines à jablier ou à chanfreiner	8 %, CS	5,3 %			1999
8465.99.20	---Machines des types utilisés pour le travail de l'os, pour la fabrication des boutons, pour clouer le bois, pour agraffer ou clouer, ou pour la fabrication des chaussures	En fr., CS	En fr.			
8465.99.30	---Encolleuses, appareils pour jointer, appareils automatiques pour bobiner avec plateaux d'appui et dispositifs de levage, appareils automatiques pour débobiner ou machines à relier, des types utilisés pour la fabrication de bois de placage ou de contre-plaqué	En fr., CS	En fr.			
8465.99.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 76

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
84.66	Parties et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines des n <sup>os</sup> 84.56 à 84.65, y compris les porte-pièces et porte-outils, les filières à déclenchement automatique, les dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils; porte-outils pour outils ou outillage à main, de tous types.					
8466.10	-Porte-outils et filières à déclenchement automatique					
8466.10.10	----Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8456.20.10, 8456.30.10, 8456.90.10, 8457.10.00, 8458.11.10, 8459.29.10, 8459.69.10, 8459.70.00, 8460.11.00, 8460.19.00, 8460.21.90, 8460.29.90, 8460.31.00, 8460.39.00, 8460.90.10, 8461.10.00, 8461.20.10, 8461.30.00, 8461.40.00, 8461.90.10, 8462.10.00, 8462.21.10, 8462.29.10, 8462.41.10, 8462.49.10, 8463.20.00, 8464.10.10, 8464.20.10, 8464.90.10, 8465.91.20, 8465.96.10, 8465.99.20 ou 8465.99.30	En fr., CS	En fr.			
8466.10.20	----Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8465.91.10 ou 8465.99.10	8 %, CS	5,3 %			1999
8466.10.90	----Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8466.20	-Porte-pièces					
8466.20.10	----De type universel pour les machines pour le travail des métaux, et leurs parties; des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8456.20.10, 8456.30.10, 8456.90.10, 8457.10.00, 8458.11.10, 8459.29.10, 8459.69.10, 8459.70.00, 8460.11.00, 8460.19.00, 8460.21.90, 8460.29.90, 8460.31.00, 8460.39.00, 8460.90.10, 8461.10.00, 8461.20.10, 8461.30.00, 8461.40.00, 8461.90.10, 8462.10.00, 8462.21.10, 8462.29.10, 8462.41.10, 8462.49.10, 8463.20.00, 8464.10.10, 8464.20.10, 8464.90.10, 8465.91.20, 8465.96.10, 8465.99.20 ou 8465.99.30	En fr., CS	En fr.			
8466.20.20	----Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8465.91.10 ou 8465.99.10	8 %, CS	5,3 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 77

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8466.20.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8466.30	- Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils					
8466.30.10	---Têtes à diviser pour les machines pour le travail des métaux; tables d'avance ou tables coulissantes, de type universel, pour les machines pour le travail des métaux; accessoires à diviseurs rotatifs pour les machines pour le travail des métaux; parties de tout ce qui précède; des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8456.20.10, 8456.30.10, 8456.90.10, 8457.10.00, 8458.11.10, 8459.29.10, 8459.69.10, 8459.70.00, 8460.11.00, 8460.19.00, 8460.21.90, 8460.29.90, 8460.31.00, 8460.39.00, 8460.90.10, 8461.10.00, 8461.20.10, 8461.30.00, 8461.40.00, 8461.90.10, 8462.10.00, 8462.21.10, 8462.29.10, 8462.41.10, 8462.49.10, 8463.20.00, 8464.10.10, 8464.20.10, 8464.90.10, 8465.91.20, 8465.96.10, 9465.99.20 ou 8465.99.30	En fr., CS	En fr.			
8466.30.20	---Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8465.91.10 ou 8465.99.10	8 %, CS	5,3 %			1999
8466.30.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
	-Autres :					
8466.91	--Pour machines du n <sup>o</sup> 84.64					
8466.91.10	---Pour les machines des n <sup>os</sup> tarifaires 8464.10.10, 8464.20.10 ou 8464.90.10	En fr., CS	En fr.			
8466.91.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8466.92	--Pour machines du n <sup>o</sup> 84.65					
8466.92.10	---Pour les machines des n <sup>os</sup> tarifaires 8465.91.10 ou 8465.99.10	8 %, CS	5,3 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 78

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8466.92.20	--- Pour les machines des n <sup>os</sup> tarifaires 8465.91.20, 8465.96.10, 8465.99.20 ou 8465.99.30	En fr., CS	En fr.			
8466.92.90	--- Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
<b>8466.93</b>	<b>--- Pour machines des n<sup>os</sup> 84.56 à 84.61</b>					
8466.93.10	--- Pour les machines des n <sup>os</sup> tarifaires 8456.20.10, 8456.30.10, 8456.90.10, 8457.10.00, 8458.11.10, 8459.29.10, 8459.69.10, 8459.70.00, 8460.11.00, 8460.19.00, 8460.21.90, 8460.29.90, 8460.31.00, 8460.39.00, 8460.90.10, 8461.10.00, 8461.20.10, 8461.30.00, 8461.40.00 ou 8461.90.10	En fr., CS	En fr.			
8466.93.90	--- Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
<b>8466.94</b>	<b>--- Pour machines des n<sup>os</sup> 84.62 ou 84.63</b>					
8466.94.10	--- Pour les machines des n <sup>os</sup> tarifaires 8462.10.00, 8462.21.10, 8462.29.10, 8462.41.10, 8462.49.10 ou 8463.20.00	En fr., CS	En fr.			
8466.94.90	--- Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
<b>84.67</b>	<b>Outils pneumatiques ou à moteur autre qu'électrique incorporé, pour emploi à la main.</b>					
	- Pneumatiques :					
<b>8467.11</b>	<b>--- Rotatifs (même à percussion)</b>					
8467.11.10	--- Marteaux-perforateurs au rocher, foreuses en faite avec leurs jambes de levage, appareils de forçage	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8467.11.90	--- Autres	En fr., CS	En fr.			

Liste V  
Canada

84 - 79

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8467.19	--Autres					
8467.19.10	---Marteaux-perforateurs au rocher, foreuses en fonte avec leurs jambes de levage, appareils de fonçage, marteaux brise-pavage, marteaux-bêches ou défonçouses	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8467.19.90	---Autres	En fr., CS	En fr.			
	-Autres outils :					
8467.81.00	---Tronçonneuses à chaîne	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8467.89	--Autres					
8467.89.10	---Outils hydrauliques, sauf les marteaux-perforateurs au rocher, foreuses en fonte avec leurs jambes de levage, appareils de fonçage, marteaux brise-pavage, marteaux-bêches ou défonçouses	En fr., CS	En fr.			
8467.89.90	---Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
	-Parties :					
8467.91.00	---De tronçonneuses à chaîne	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8467.92	--D'outils pneumatiques					
8467.92.10	---Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8467.11.90 ou 8467.19.90	En fr., CS	En fr.			
8467.92.20	---Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8467.11.10 ou 8467.19.10	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8467.99	--Autres					
8467.99.10	---Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8467.89.10	En fr., CS	En fr.			
8467.99.20	---Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8467.89.90	9,2 %, CS	6,1 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 80

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
84.68	Machines et appareils pour le brasage ou le soudage, même pouvant couper, autres que ceux du n° 85.15; machines et appareils aux gaz pour la trempe superficielle.					
8468.10.00	-Chalumeaux guidés à la main	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8468.20	-Autres machines et appareils aux gaz					
8468.20.10	----Machines et appareils à commande mécanique, conçus pour souder, même pouvant couper	6,8 %, CS	4,5 %			1999
8468.20.90	----Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8468.80.00	-Autres machines et appareils	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8468.90	-Parties					
8468.90.10	----Des marchandises du n° tarifaire 8468.20.10	6,8 %, CS	4,5 %			1999
8468.90.20	----Des marchandises du n° tarifaire 8468.10.00	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8468.90.30	----Des marchandises du n° tarifaire 8468.80.00	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8468.90.40	----Des marchandises du n° tarifaire 8468.20.90	9,2 %, CS	6,1 %			1999
84.69	Machines à écrire et machines pour le traitement des textes.					
8469.10	-Machines à écrire automatiques et machines pour le traitement des textes					
8469.10.10	----Machines à écrire automatiques	En fr., CS	En fr.			
8469.10.20	----Machines pour le traitement des textes	3,9 %, CS	En fr.			1999

Liste V  
Canada

84 - 81

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
	-Autres machines à écrire, électriques :					
8469.21.00	---D'un poids n'excédant pas 12 kg, coffret non compris	En fr., CS	En fr.			
8469.29	---Autres					
8469.29.10	----Machines à écrire ou machines à marquer à chaud identifiant les caractères sur des tubes isolants de fils électriques	9,2 %, CS	En fr.			1999
8469.29.90	----Autres	En fr., CS	En fr.			
	-Autres machines à écrire, non électriques :					
8469.31.00	---D'un poids n'excédant pas 12 kg, coffret non compris	En fr., CS	En fr.			
8469.39.00	---Autres	En fr., CS	En fr.			
84.70	Machines à calculer; machines comptables, machines à affranchir, à établir les tickets et machines similaires, comportant un dispositif de calcul; caisses enregistreuses.					
8470.10.00	-Calculatrices électroniques pouvant fonctionner sans source d'énergie extérieure	3,9 %, CS	En fr.			1999
	-Autres machines à calculer électroniques :					
8470.21.00	---Comportant un organe imprimant	3,9 %, CS	En fr.			1999
8470.29.00	---Autres	3,9 %, CS	En fr.			1999
8470.30.00	-Autres machines à calculer	En fr., CS	En fr.			
8470.40.00	-Machines comptables	En fr., CS	En fr.			



Liste V  
Canada

84 - 82

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8470.50.00	-Caisses enregistreuses	En fr., CS	En fr.			1999
8470.90.00	-Autres	9,2 %, CS	En fr.			
84.71	Machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités; lecteurs magnétiques ou optiques, machines de mise d'informations sur support sous forme codée et machines de traitement de ces informations, non dénommés ni compris ailleurs.					
8471.10.00	-Machines automatiques de traitement de l'information, analogiques ou hybrides	3,9 %, CS	En fr.			1999
8471.20.00	-Machines automatiques de traitement de l'information, numériques, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie	3,9 %, CS	En fr.			1999
	-Autres :					
8471.91.00	---Unités de traitement numériques, même présentées avec le reste d'un système et pouvant comporter, sous une même enveloppe, un ou deux des types d'unités suivants : unité de mémoire, unité d'entrée et unité de sortie	3,9 %, CS	En fr.			1999
8471.92	---Unités d'entrée ou de sortie, même présentées avec le reste d'un système et pouvant comporter, sous la même enveloppe, des unités de mémoire					
8471.92.10	---Lecteurs de cartes; lecteurs de jetons; lecteurs de bandes de papier perforées; imprimantes autres que celles incorporant des claviers	En fr., CS	En fr.			
8471.92.90	---Autres	3,9 %, CS	En fr.			1999

Liste V  
Canada

84 - 83

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8471.93	--Unités de mémoire, même présentées avec le reste d'un système	En fr., CS	En fr.			1999
8471.93.10	---Unités de disques; mémoires à tambours		En fr.			
8471.93.90	---Autres	3,9 %, CS	En fr.			
<b>8471.99</b>	<b>---Autres</b>					
8471.99.10	---- Nettoyeurs de chargeurs; perforateurs de cartes ou de bandes de papier perforées ou lecteurs/perforateurs de cartes ou de bandes de papier perforées, autres que ceux du n° tarifaire 8471.92.10; mécanismes d'entraînement de documents; perforateurs de conversion bandes/cartes; perforateurs de jetons; reproductrices; vérificatrices de cartes ou de bandes de papier perforées; assembleuses; trieuses de cartes; matériel de conditionnement des cartes	En fr., CS	En fr.			
8471.99.90	----Autres	3,9 %, CS	En fr.			1999
<b>84.72</b>	<b>Autres machines et appareils de bureau (duplicateurs hectographiques ou à stencils, machines à imprimer les adresses, distributeurs automatiques de billets de banque, machines à trier, à compter ou à encartoucher les pièces de monnaie, appareils à tailler les crayons, appareils à perforer ou àagrafer, par exemple).</b>					
8472.10.00	-Duplicateurs	6,8 %, CS	4,5 %			1999
8472.20.00	-Machines à imprimer les adresses ou à estamper les plaques d'adresses	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8472.30.00	-Machines pour le triage, le pliage, la mise sous enveloppe ou sous bande du courrier, machines à ouvrir, fermer ou sceller la correspondance et machines à apposer ou à oblitérer les timbres	9,2 %, CS	6,1 %			1999

Liste V  
Canada

84 - 84

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8472.90	-Autres					
8472.90.10	----Machines à brocher ou agraffer des types utilisant du fil métallique	4 %, CS	2,7 %			1999
8472.90.20	----Distributeurs automatiques de billets de banque	3,9 %, CS	2,6 %			1999
8472.90.30	----Machines de télégraphie à perforer	10,2 %, CS	6,7 %			1999
8472.90.40	----Agendas électroniques	9,2 %, CS	6,1 %			1999
8472.90.90	----Autres	9,2 %, CS	6,1 %			1999
84.73	<b>Parties et accessoires (autres que les coffrets, housses et similaires) reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines ou appareils des n<sup>os</sup> 84.69 à 84.72.</b>					
8473.10	-Parties et accessoires des machines du n <sup>o</sup> 84.69					
8473.10.10	----Accessoires (y compris les supports), et leurs parties	12,2 %, CS	En fr.			1999
	----Autres :					
8473.10.91	----Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8469.10.20	3,9 %, CS	En fr.			1999
8473.10.92	----Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8469.29.10	9,2 %, CS	En fr.			1999
8473.10.93	----Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8469.10.10, 8469.21.00, 8469.29.90, 8469.31.00 ou 8469.39.00	En fr., CS	En fr.			
	-Parties et accessoires des machines du n <sup>o</sup> 84.70 :					
8473.21.00	---Des machines à calculer électroniques des n <sup>os</sup> 8470.10, 8470.21 ou 8470.29	3,9 %, CS	En fr.			1999

Liste V  
Canada

84 - 85

Position du tarif	Désignation du produit	Taux de droit de base (NC/CS)	Taux de droit consolidé	Droits de négociateur primitif	Autres droits et frais	Date de mise en oeuvre définitive
8473.29	--Autres					
8473.29.10	--- Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8470.30.00, 8470.40.00 ou 8470.50.00	En fr., CS	En fr.			1999
8473.29.20	--- Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8470.90.00	9,2 %, CS	En fr.			
8473.30	-Parties et accessoires des machines du n <sup>o</sup> 84.71					
8473.30.10	--- Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8471.92.10, 8471.93.10 ou 8471.99.10	En fr., CS	En fr.			
8473.30.20	--- Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8471.10.00, 8471.20.00, 8471.91.00, 8471.92.90, 8471.93.90 ou 8471.99.90	3,9 %, CS	En fr.			1999
8473.40	-Parties et accessoires des machines du n <sup>o</sup> 84.72					
8473.40.10	--- Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8472.10.00	6,8 %, CS	En fr.			1999
8473.40.20	--- Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8472.90.10	4 %, CS	En fr.			1999
8473.40.30	--- Des marchandises des n <sup>os</sup> tarifaires 8472.20.00, 8472.30.00 ou 8472.90.90	9,2 %, CS	En fr.			1999
8473.40.40	--- Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8472.90.20	3,9 %, CS	En fr.			1999
8473.40.50	--- Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8472.90.30	10,2 %, CS	En fr.			1999
8473.40.60	--- Des marchandises du n <sup>o</sup> tarifaire 8472.90.40	9,2 %, CS	En fr.			1999